

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2022/13-FO  
mars 2022

**AUX:** Points de contact du Codex  
Points de contact d'organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du Codex

**DU:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**OBJET:** **Demande de soumission de données sur les niveaux de tocophérols et de tocotriénols dans l'huile d'avocat provenant d'échantillons authentiques (mg/kg)**

## OBSERVATIONS AU:

Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie  
Courriel: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)

### Copies à:

Dirección General de Normas (DGN),  
Secretaría de Economía (SE),  
Calle Pachuca 189 Col. Condesa, Cuauhtémoc  
C.P.06140, CDMX  
Ciudad de México  
Courriel: [codexmex@economia.gob.mx](mailto:codexmex@economia.gob.mx)

U.S. Codex Office,  
Room 4861 South Building,  
Food Safety and Inspection Service,  
US Department of Agriculture, 1400  
Independence Ave. SW,  
Washington D.C. 20250-3700  
Courriel: [uscodex@usda.gov](mailto:uscodex@usda.gov)

**DATE LIMITE: 30 septembre 2022**

## GÉNÉRALITÉS

1. À sa vingt-septième session, le Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO) est convenu de transmettre l'avant-projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) – Inclusion de l'huile d'avocat à la Commission du Codex Alimentarius, pour adoption, à l'étape 5, à sa quarante-cinquième session.
2. À sa vingt-septième session, le CCFO est également convenu:
  - a) de constituer un groupe de travail électronique, sous la présidence du Mexique et la co-présidence des États-Unis d'Amérique, travaillant en anglais et en espagnol pour examiner les valeurs/libellés proposés entre crochets ainsi que les observations soumises à l'étape 5/6.
  - b) de demander au Secrétariat du Codex d'émettre une lettre circulaire demandant la soumission de données dans le tableau 4 sur les niveaux de tocophérols et de tocotriénols dans l'huile d'avocat.
3. Le rapport du groupe de travail électronique sera soumis au Secrétariat du Codex au moins trois mois avant la vingt-huitième session du CCFO. ([REP22/FO, paragraphe 82](#)).

## DEMANDE D'OBSERVATIONS

4. Les membres du Codex et observateurs, sont invités à présenter des données et informations, comme indiqué ci-dessus, uniquement sur les valeurs proposées dans le tableau 4: Niveaux de tocophérols et tocotriénols dans les huiles végétales brutes provenant d'échantillons authentiques (mg/kg) (Voir [REP22/FO, Page 38 - Annexe IV](#)).
5. Afin de faciliter les travaux du groupe de travail électronique, veuillez utiliser les tableaux inclus dans l'[annexe](#) lors de la soumission des données. Veuillez noter que les tableaux peuvent être élargis par manque de place pour fournir les données.
6. Il est vivement conseillé que les statistiques et les paramètres fournis soient mis à jour autant que possible et proviennent d'organisations gouvernementales et/ou universitaires, de laboratoires de tests reconnus au niveau international et accrédités dans le cadre de la norme ISO/IEC 17025:2017, ou de fabricants dont les données ont été obtenues en utilisant des laboratoires accrédités dans le cadre de la norme ISO/IEC 17025:2017 par tout organe d'accréditation de votre pays.

## Annexe

Données provenant de (nom du pays): .....

**Tableau 4: Niveaux de tocophérols et tocotriénols dans les huiles végétales brutes provenant d'échantillons authentiques (mg/kg)**

	Huile d'avocat
Alpha-tocophérol	
Bêta-tocophérol	
Gamma-tocophérol	
Delta-tocophérol	
Alpha-tocotriénol	
Gamma-tocotriénol	
Delta-tocotriénol	
<b>Total (mg/kg)</b>	

Méthodes d'analyse recommandées\*: ISO 9936; ou AOCS Ce 8-89 (Source: CXS 234-1999 Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées)

(\*) Au cas où une autre méthode d'analyse ait été employée, indiquez-la et justifiez l'adéquation de la méthode utilisée.

Veillez mentionner la source des données.

(i) **SOURCE DE DONNÉES:** \_\_\_\_\_

(ii) **Si les données proviennent d'essais en laboratoire, veuillez indiquer la source de l'échantillon:**

Fabricant ( ) Échantillon commercial ( ) Organisme de recherche ( ) Autre ( ) Spécifiez: \_\_\_\_\_

(iii) **Si les données proviennent d'essais sur échantillon d'un laboratoire accrédité, veuillez indiquer ce qui suit:**

Le laboratoire est accrédité dans le cadre de la norme ISO/IEC 17025: 2017 OUI ( ) NON ( )

1. La méthode de test pour obtenir les tocophérols et les tocotriénols est accrédité par l'organe d'accréditation national de votre pays

OUI ( ) NON ( )